



DÉPÔT D'UN MÉMOIRE

RENDEZ-VOUS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE : L'ÉDUCATION AU-DELÀ DE LA PANDÉMIE

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR

Le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES) se consacre à l'étude de la réussite et de la persévérance scolaires et au soutien des milieux scolaires dans leurs efforts pour favoriser la réussite de tous les élèves. Fondé en 1992, il rassemble 54 chercheurs provenant de 7 universités québécoises.

Les travaux de ses membres mettent l'accent sur la résolution des problèmes auxquels sont confrontés les milieux. Le centre mène des travaux de recherche fondamentale et appliquée et la recherche en partenariat le distingue. Ses stratégies de recherche reflètent la marche normale de tout travail scientifique consistant à développer d'abord des connaissances sur la réalité, puis à concevoir des applications pour les adapter aux besoins humains, travail qui, à son tour, suscite de nouvelles questions à explorer et de nouvelles interventions à effectuer sous forme d'application de connaissances, de consultation, de service à la collectivité et de formation ciblée.

COORDONNÉES

Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES)
Université Laval
Pavillon des Sciences de l'éducation
2320, rue des Bibliothèques, local 1022
Québec, QC G1V 0A6
crires@fse.ulaval.ca

AXE 1 – LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET LE RATTRAPAGE

Question 1 : Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées?

La pandémie a mis en lumière plusieurs facteurs de risque déjà connus en lien avec la réussite éducative et le rattrapage. Le CRIRES souhaite porter trois points à l'attention du Ministre :

- Favoriser l'équité et soutenir davantage l'école publique. Une exacerbation de la ségrégation scolaire durant la pandémie nous amène à remettre le cap sur l'équité à la suite des recommandations du Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ, 2014-2016). Il importe de reconnaître la large part d'élèves en difficulté qu'accueille l'école publique (par exemple, en 2018-2019, seulement 6,7 % des élèves avec des besoins spéciaux (qui n'ont pas de catégories et qui sont à 99 % intégrés en classe) se retrouvent dans les écoles privées qui regroupent 12 % des élèves québécois ([MEES, 2020](#)). 88% des élèves se trouvent à l'école publique où la composition de la classe est mise à mal par les projets spéciaux sélectifs qui accentuent la ségrégation scolaire.
- Éliminer la fracture numérique liée à la ségrégation scolaire (écoles publiques-écoles privées) et géographique (écoles urbaines-écoles rurales; écoles appauvries / dévitalisées en milieu urbain). La pandémie a mis de l'avant une iniquité face à la technologie à plusieurs niveaux : compétences inégales des enseignants, accès inégal à l'Internet à la maison pour les élèves, compétences inégales des parents à accompagner leurs enfants (Dumoulin et al. 2013).
- Soutenir l'implication des organismes communautaires dans la lutte contre les inégalités scolaires et sociales afin d'offrir une expérience socio-éducative de qualité à tous les élèves. L'apport particulier des organismes communautaires dans l'accompagnement vers la réussite des jeunes en contexte de vulnérabilité et de leur famille est incontournable dans les milieux à risques.

Question 2 : Quelles nouvelles actions pourraient être déployées?

- Questionner la composition de la classe : les écoles publiques à projets particuliers sélectifs créent une ségrégation en ce qui a trait à la composition de la classe tout comme l'école privée qui sélectionne les élèves admis.
- Intégrer les résultats de recherches portant sur le construit de résilience scolaire pour mettre de l'avant les caractéristiques individuelles et environnementales favorisant une adaptation positive à une situation d'adversité; cela nous amènerait à se préparer à une autre pandémie ou bouleversements majeurs.
- Mieux former les élèves et les enseignants au numérique (organisation de l'information, recherche d'information, impacts des médias sociaux, considérations éthiques, validité de l'information).
- Ajouter des ressources humaines et instrumentales pour pallier la ségrégation scolaire et géographique qui a été exacerbée durant la pandémie, tout spécialement en contexte d'apprentissage numérique.

Question 3 : Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise?

Actions ministérielles:

- Le tutorat par les pairs pour la mise à niveau (au lieu du « rattrapage ») des apprentissages.
- Garder les acquis liés à l'hybridation (présentiel-distance) pour assurer une flexibilité en enseignement advenant le cas d'une autre pandémie.
- Poursuivre la possibilité pour les intervenants (orthopédagogues, éducateurs spécialisés ...) d'intervenir en petits groupes d'élèves en étant à l'extérieur de l'école et de regrouper des élèves de différents milieux.

Actions des centres de services scolaires:

- L'utilisation et l'intégration accrue des technologies (partage de documents, partage des corrigés, présentations électroniques, possibilités de travailler davantage en collaboration, etc.)

Le CRIRES (qui se consacre à l'étude de la réussite et de la persévérance scolaires et au soutien des milieux scolaires dans leurs efforts pour favoriser la réussite de tous les élèves) est en soi un acquis pour le milieu de l'éducation. Le [CRIRES](#) met de l'avant des recherches collaboratives destinées à favoriser la réussite des élèves en synergie avec les professionnels et l'ensemble des parties prenantes des milieux éducatifs.

AXE 2 – L'ORGANISATION SCOLAIRE ET LES ENCADREMENTS PÉDAGOGIQUES

Question 1 : Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées?

Actions ministérielles

- Améliorer les canaux de communication pour favoriser la cohérence et la simultanéité quant à l'information qui circule entre le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires, les écoles, les familles et les autres services de santé et d'éducation.
 - S'assurer que la communication soit bi-directionnelle comportant écoute active et réponses aux besoins des Centres de services scolaires.
- Respecter les politiques d'évaluation : remettre la fonction de l'évaluation comme aide à l'apprentissage au centre des pratiques évaluatives.
 - Reconnaître pleinement l'expertise professionnelle des enseignants dans l'évaluation de la progression des apprentissages.
 - S'assurer du respect des droits des enseignants :
 - De prendre les modalités d'intervention pédagogique qui correspondent aux besoins et aux objectifs fixés pour chaque groupe ou pour chaque élève qui lui est confié;
 - De choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés.

Question 2 : Quelles nouvelles actions pourraient être déployées?

Actions ministérielles:

- Mieux agencer les fonctions d'enseignement/apprentissage et d'évaluation en mobilisant le numérique pour documenter les processus apprentissage (CELA, ECRAN).
- Structurer l'accompagnement des enseignants dans les domaines du numérique et de l'évaluation des apprentissages.
- Agir de manière préventive par des actions qui sont appuyées par les gens du milieu afin qu'elles soient efficacement mises en place.

Actions des centres de services scolaires :

- Évaluer la progression des apprentissages en favorisant la concertation entre les cycles et les ordres d'enseignement en incluant le soutien par les conseillers pédagogiques pour le travail en collaboration avec une équipe d'enseignants.
- Poursuivre les collaborations entre les directions et les enseignants pour le pilotage des projets éducatifs.

Question 3 : Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise?

Actions ministérielles :

- Maintenir une flexibilité dans les modes de gestion, les conditions d'apprentissage et les modes d'évaluations.
- Maintien des journées pédagogiques additionnelles.

Actions des centres de services scolaires :

- Maintenir le dialogue de façon régulière avec les parents pour bien soutenir l'apprentissage des jeunes (hybridation des moyens).
- Maintenir la valorisation de la mission de l'école : les activités vécues en classe par les élèves et leurs enseignants sont davantage devenues l'objet d'une préoccupation commune, car elles ont été rendues visibles par les écrans.
- Continuer à mobiliser les parents qui ont vu leurs rôles bousculés et qui ont dû gérer le comportement de leurs enfants et leurs adolescents durant la journée.
- Intégrer les chercheurs pour réfléchir d'une façon concertée sur l'application de leurs plans éducatifs (maintenir la présence des chercheurs au sein des comités d'engagement pour la réussite des élèves).
- Encourager le travail d'équipe et la concertation en raison de la complexité de la nature des informations en associant l'équipe-école à la planification de l'organisation scolaire en temps de crise.

AXE 3 – LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ MENTALE

Question 1 : Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées?

Actions des centres de services scolaires :

- Mettre au cœur des préoccupations, l'importance du climat de travail et d'études pour la gestion du stress des directions, des enseignants et des élèves.

Question 2 : Quelles nouvelles actions pourraient être déployées?

- Modifier collectivement (école, famille, élèves) notre rapport au terme « rattrapage » et approcher la réussite éducative différemment, dans un horizon de temps plus large qui tienne compte du rythme de progression d'apprentissage des élèves.
- Mettre en place des initiatives de téléconsultation psychosociales pour les directions, les enseignants, les élèves et les familles.
- Mettre en place des groupes d'entraide entre collègues pour soutenir la santé physique et mentale des enseignants.
- Favoriser le maintien et le développement des activités parascolaires (académiques, physiques, enrichissement).
- S'intéresser davantage aux construits de la résilience scolaire chez les jeunes (la résilience pouvant se révéler un facteur de protection).
- Aider les jeunes à améliorer leur aptitude à jouir de la vie et à affronter les défis. L'école va au-delà de la seule expérience scolaire, son rôle social est fondamental.

Question 3 : Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise?

- Maintenir et développer le tutorat pour les élèves en besoin.
- Reconnaître l'importance des relations école-famille-communauté (travail d'équipe entre acteurs concernés en lien avec le bien-être des jeunes et leur quête de sens pour en faire une expérience plus positive).